



LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ BAOULÉ

par KOUAME N'Guessan
Université de Cocody

Personnage historique et légendaire, immortalisé par les historiens et les hommes de lettres, la Reine Abla Pokou occupe une place de choix dans la conscience collective du peuple baoulé.

Abla Pokou était une princesse ashanti de la Cour de Kumasi. A la mort du roi Oséi Tutu, Daaku, son frère, héritier au trône, perdit la bataille de succession qui l'opposa à son cousin Opoku Warè et fut mis à mort. Clandestinement, sa sœur rassembla ses partisans et quitta la Cour Royale.

Sur la route de l'exode, la traversée du Comoé fut l'épreuve la plus douloureuse. Les eaux du fleuve, devenues tumultueuses, étaient un obstacle sur le chemin des fugitifs poursuivis par l'armée d'Opoku Warè. Après consultation des oracles, le komien Nanki, recommanda, pour calmer les eaux en furie, le sacrifice d'un enfant de sang royal. Devant le refus des différents chefs qui l'accompagnaient de consentir à offrir l'un des leurs, Abla Pkou, pour sauver la vie de tous ceux qui l'avaient suivie dans sa fuite, dût sacrifier au génie du fleuve son enfant unique, une fille selon certaines traditions. Ce geste héroïque qui a permis la traversée du Comoé est en même temps le geste fondateur du royaume baoulé.

Le mythe de l'exode, au cœur duquel se trouve la Reine Abla Pokou, place la femme au centre de la société baoulé. Le système de succession et dévolution

des biens en est fortement marqué. La femme est présente à tous les maillons du fonctionnement de la société.

I. La succession matrilineaire et le système d'héritage

Le système de dévolution des biens et du pouvoir dans la société baoulé est principalement expliqué et justifié par le sacrifice de l'enfant de la Reine. Il consacre la femme comme voie de transmission de l'héritage au sein de la société. Ce sont les « enfants de femme » (« blabla ») qui peuvent prétendre à la succession. L'héritage se transmet d'oncle à neveu utérin. L'enfant de la sœur est le véritable héritier de l'homme. Une autre version de l'épisode de la traversée du fleuve rend plus explicite la place prépondérante de la sœur dans le système de dévolution des biens et du pouvoir. L'enfant offert en sacrifice au fleuve serait celui de la sœur d'Abla Pokou. Dans tous les cas de figure, la femme, à travers le sacrifice de son enfant, devient le symbole même du don de soi.

II. L'exercice du pouvoir et le pouvoir des femmes

Au plan politique, l'exercice du pouvoir n'est pas réservé uniquement aux hommes. Les deux premiers souverains baoulé sont des femmes : Abla Pokou et Akwa Boni. Akwa Boni, nièce d'Abla Pokou, est considérée, par ses conquêtes sur les peuples voisins et son administration, comme celle qui organisa véritablement le Royaume baoulé. La délégation envoyée par Opokou Warè pour demander le retour des Baoulé, car leur départ avait affaibli le royaume ashanti, a été reçue par Bouanli Abo, Reine-mère des Faafouè et Mlan Kpanki, chef des Souafoué Ndranoua avant de se rendre chez la Reine Akwa Boni.

L'histoire des sociétés serait un éternel recommencement. A des époques différentes, des événements et des acteurs différents semblent reproduire des gestes de héros mythiques. L'histoire du peuple baoulé est constellée d'héroïnes à l'image de la reine Abla Pokou. Tiassalé a été fondée par Tano Adjo, soeur de

la Reine Abla Pokou. C'est elle qui a mis en place l'administration pour accompagner l'ouverture de la route du sel et du commerce en direction du sud. Déléguée par la Reine pour garder les trésors amassés au cours des combats par les guerriers qu'elle y avait envoyés, Tano Adjo vint s'installer à Tiassalé, campement qui venait d'être créé, avec le titre de régente et une partie des insignes royaux : un siège, un tambour, un bracelet en or massif et sept olifants. Les Nanafoué, lors de leur révolte en 1910 contre les Français, étaient commandés par une femme, Abonou Amouin. La femme a su exercer le pouvoir avec fermeté. Un exemple est donné par le Père Cyprien Arbelbide : « vers 1890, c'est une femme chef des Aïtou qui interdit l'exploitation de l'or dans sa région à la suite d'un incident ; elle maintint son interdiction malgré les interventions des chefs-hommes venus la prier »¹.

L'administration coloniale française a eu, plusieurs fois, affaire à des femmes qui dirigeaient d'une main de poigne leur communauté. La femme est parfois le recours quand le pouvoir des hommes menace la cohésion sociale. Dans les années 1975, le chef du village de N'Gatadolikro (sous-préfecture de Tiébissou), dont le pouvoir était contesté, a été remplacé par une femme. A y voir de près, beaucoup de chefs de villages hommes ne sont, en réalité, que des délégués du pouvoir des femmes. Dans bien des cas, elles ont préféré s'effacer au profit des hommes quand c'était leur tour de gérer la famille ou la société.

Les femmes jouent un rôle déterminant dans la désignation des héritiers, chefs et souverains, car en tant que génitrices, c'est elles qui maîtrisent la généalogie des différentes familles. Symbole de puissance, elles constituent le dernier recours pour conjurer les mauvais sorts qui risquent de mettre en danger la vie de la communauté en dansant l'*adjanou*, danse d'exorcisme exclusivement féminine².

¹ Cyprien Arbelbide, Les Baoulé, leur résistance à la colonisation, sd, ronéo, p.24.

² Lorsque la danse revêt un aspect sacré, elle devient interdite aux hommes et se pratique le plus souvent la nuit.

La femme baoulé, de tout temps, a été au devant du combat pour la défense ou la survie de son peuple, au péril de sa propre vie comme l'histoire récente de la Côte d'Ivoire vient d'en donner une illustration avec les exactions commises par les rebelles sur les danseuses d'*adjanou* du village d'Assandrè, dans la sous-préfecture de Sakassou. Elles étaient accusées de freiner, par leurs sortilèges, la progression des troupes de la rébellion sur Abidjan.

III. Le rôle de pionnier de la femme baoulé

Voici quelques-unes des définitions qui sont données au terme « pionnier » : 1) colon qui s'installe sur des terres inhabitées pour les défricher ; 2) homme qui est le premier à se lancer dans une entreprise, qui fraie le chemin. Les synonymes du mot « pionnier » sont : bâtisseur, créateur, défricheur, promoteur.

En prenant la tête du peuple baoulé pour l'exode, Abla Pokou a été une véritable pionnière. Elle a frayé le chemin qui a conduit à la survie de tous ceux qui l'ont suivie. Elle a bâti un royaume dont le rayonnement a été incontestable dans l'histoire de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest et qui continue d'exister même si le vaste ensemble politique qui a été créé n'a pu résister au temps pour deux raisons principales : 1) la rapidité du mouvement d'essaimage et des querelles intestines que le pouvoir central n'a pu contrôler ; 2) l'avènement de nouvelles autorités politiques qui ont réduit, presque à néant, le rôle de la royauté qui, même si elle demeure encore de nos jours, est purement symbolique.

Mais, aujourd'hui, quel que soit l'état de l'héritage politique qu'elle a laissé, la Reine Pokou demeure, pour l'ensemble des Baoulé, un symbole, le symbole d'un passé commun, le symbole de leur unité.

Les femmes baoulé, à l'image de leur Reine, sont de véritables pionnières dans la construction de la nation ivoirienne.

Dans le domaine économique, trois secteurs peuvent être facilement identifiés.

1. Le secteur de la restauration urbaine

La civilisation du Blanc, à travers la ville, *blofouèklo*, a très tôt fasciné le Baoulé. En 1955, la population africaine domiciliée à Abidjan s'élevait à 111.925 habitants. Les Baoulé, au nombre de 11.569, représentaient le groupe ethnique, toutes nationalités confondues, le plus important³. En 1975, on dénombrait 113.686 Baoulé à Abidjan.⁴ Ce chiffre représentait 12% de la population totale abidjanaise et 20,25% de la population d'origine ivoirienne qui résidait dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire. En 1998, La population totale baoulé de l'ensemble du territoire national (2.737.528) se répartissait entre 905.112 urbains (33,06%) et 1.832.416 ruraux (66,94%), 1.343.736 hommes (49,08%) et 1.393.792 femmes (50,92%). La répartition de cette population selon le milieu d'habitat et le sexe donne 427.108 hommes et 478.004 femmes en milieu urbain pour 916.628 hommes et 915.788 femmes en milieu rural. Les femmes représentaient 52,81% de la population urbaine et 49,97% de la population rurale contre respectivement 47,19% et 50,03% pour les hommes.

Les Baoulé vivant dans les villes sont concentrés dans la Région des Lagunes qui, avec un effectif de 393.604 personnes, représente 43,01% de l'ensemble total urbain baoulé. Cette population est particulièrement localisée dans la zone d'Abidjan : 376.223 personnes, soit 95,58% de la population baoulé vivant dans la Région des Lagunes, y ont été recensées. La population baoulé de la ville d'Abidjan s'élevait à 366.839 personnes dont 163.690 hommes et 203.149 femmes. L'ensemble baoulé représentait 12,74% de la population totale abidjanaise, 11,27% de la population masculine et 14,24% de la population féminine.

³Direction de la statistique et des études économiques et démographiques. Recensement d'Abidjan. Résultats définitifs.

⁴Ministère de l'économie, des finances et du plan, direction de la statistique, recensement général de la population 1975, Département d'Abidjan. Agglomération du Grand-Abidjan, vol 1, Résultats définitifs, Abidjan, Avril, 1978.

La forte présence baoulé en milieu urbain a donné naissance au développement d'un secteur de la restauration dans lequel excelle la femme. Son imagination créatrice a donné l'*aloko*, devenu aujourd'hui un mets national, apprécié par tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire ou qui la visitent. L'*aloko* est l'aliment de rupture entre les habitudes alimentaires anciennes, faites de plat d'igname ou de riz cuisiné au feu de bois, et l'aspiration à un nouveau mode de consommation induit par le monde du Blanc. L'*aloko*, c'est la cuisine au charbon de bois et la grillade à l'huile d'arachide ou de palme. « *Aloko léké léké comi aliè* », telle est la publicité de ce nouveau mets conçu spécialement pour les commis, agents de l'administration ayant un statut privilégié dans la société colonisée.

Les femmes vont faire sortir le *kédjénou*, spécialité culinaire des hommes, du champ pour en faire aussi un mets national, très apprécié aussi bien par les Ivoiriens que par la clientèle internationale des restaurants et « maquis ».

Avec l'*aloko* et le *kédjénou*, la femme baoulé a révolutionné l'art culinaire ivoirien. D'autres mets baoulé font aujourd'hui partie du patrimoine culturel ivoirien et contribuent à briser les barrières entre les différents peuples : *plakali*, *djounblé*, *gnangan*, etc... Le commerce du vin de palme en milieu urbain est en très grande partie, sinon en exclusivité, l'affaire de la femme baoulé.

La femme baoulé ne s'est pas contentée de créer ou valoriser des habitudes alimentaires. Elle a également contribué à la diffusion de mets d'autres populations ivoiriennes. L'exemple le plus remarquable est celui de l'*attiékè*.

L'*attiéké*, aliment des peuples du Sud de la Côte d'Ivoire, est vite entré dans les habitudes alimentaires des populations urbaines ivoiriennes. La production faite par les autochtones, de quantité insuffisante car plus destinée à l'autoconsommation familiale qu'aux besoins alimentaires des autres citoyens, était commercialisée dans leurs villages respectifs. La satisfaction de la forte demande du marché abidjanais et du marché urbain en général, a été assurée par les femmes baoulé. La grande diffusion de ce mets dans la population ivoirienne

a d'abord été leur fait. Elles s'en sont appropriées les techniques de production et la commercialisation à grande échelle. Le dynamisme développé aujourd'hui par les femmes du Sud (Ebrié, Adjoukrou, etc.) dans le commerce de l'*attiéké* a réduit celui des femmes baoulé mais celles-ci demeurent les pionnières de la diffusion d'un mets dont le rayonnement a dépassé les frontières ivoiriennes et qui est entré dans les habitudes des populations ouest-africaines.

2. Le personnel domestique

Le secteur de la restauration urbaine dans lequel excelle la femme baoulé voit son champ s'étendre au domicile privé. La restauration sera doublée du service de surveillance et d'entretien de la maison et de celui de la garde des enfants. Au fil des années, la femme baoulé a acquis une expertise dans un secteur où, malgré la concurrence des filles originaires de la région de Bondoukou, elle demeure la main-d'œuvre recherchée. Elle a forgé son destin en se rendant incontournable dans ce secteur d'activité.

3. L'économie du café et du cacao

A une économie essentiellement vivrière, aux mains de la femme, est venue se juxtaposer une économie de plantation avec la culture du café et du cacao. Perçues comme des « cultures d'homme » par opposition aux cultures vivrières qui sont désormais considérées comme des « cultures de femme », le café et le cacao vont introduire un dualisme dans l'activité économique et repositionner l'homme dans le système de production. Mais la migration dans les régions forestières, zones propices pour ces cultures, n'aurait pas été possible si la femme n'avait pas accompagné l'homme dans son entreprise. Son abnégation, son sens de la famille et sa capacité de travail ont permis à l'homme d'aller à la conquête de nouveaux espaces. Au fin fond des forêts, d'abord, du sud et du sud-est, ensuite, du centre-ouest, du sud-ouest et de l'ouest, elle a toujours été à la tâche. Pendant l'absence de l'homme, revenu au village pour diverses raisons (problèmes familiaux, funérailles, adorations), elle reste seule à tenir la plantation et la famille. Malgré sa participation aux travaux sur les plantations

de café et de cacao, elle n'a pas cependant délaissé les cultures vivrières. Les produits vivriers qui inondent les marchés des zones forestières sont, dans la plupart des cas, les résultats de son travail.

IV. Quelle place pour la femme dans le développement ?

Le dynamisme de la femme est un fait constant dans l'histoire du peuple baoulé. Elle sait décider, prendre des initiatives, pousser l'homme à l'action quand celui-ci demeure hésitant. Elle est ferme dans ses convictions. Elle demeure donc un atout indéniable pour les actions de développement.

L'expérience des associations de village permet de jauger la capacité de mobilisation et d'entreprise des femmes. Elles sont plus nombreuses et plus assidues aux réunions. Elles s'acquittent plus facilement des cotisations exigées. Elles ont une capacité organisationnelle plus grande que celle des hommes. Elles ont une plus grande conscience du devenir de leur société. Chaque femme baoulé a en elle les aptitudes de la Reine Pokou. Chaque femme baoulé est une Abla Pokou. Sa capacité d'adaptation aux situations nouvelles lui donne toujours les ressources nécessaires pour survivre dans un monde de plus en plus difficile.

Il est aujourd'hui important, à travers le modèle que peut représenter la Reine Abla Pokou pour l'ensemble du peuple baoulé, de créer un cadre où la femme peut donner la pleine mesure de ses capacités. Il ne s'agit plus de survivre mais de vivre. Il faut valoriser les capacités d'initiatives en lui offrant de meilleures perspectives d'emploi. Certaines activités comme le travail domestique qui lui ont permis de subvenir à ses besoins dans le milieu urbain n'offrent aucune perspective d'épanouissement à long terme. Il faut rentabiliser les potentialités de la femme, quel que soit le secteur d'activité dans lequel elle s'investit mais surtout le faire pour les secteurs porteurs. De nouveaux fronts pionniers sont à ouvrir dans la marche vers le développement. La mise en place de structures coopératives, de structures d'épargne et de crédit dans différents

secteurs peuvent donner une meilleure assise à ses activités. Il faut façonner la femme à l'image de celle qui a permis à son peuple de surmonter les épreuves dressées sur le chemin de l'exode. Intérioriser Abla Pokou comme un modèle revient à s'approprier sa propre histoire pour bâtir son futur. L'exemple des femmes peut ouvrir la voie aux hommes qui pourraient mieux prendre conscience de leur place dans la société.

V. Abla Pokou et le retour aux sources

La plupart des thèses font du Ghana le foyer d'origine des peuples akan aujourd'hui installés en Côte d'Ivoire. Mais la thèse développée par le professeur Niangoran-Bouah vient rompre avec cet unanimité qui semble s'être installé définitivement.

Pour le professeur Niangoran-Bouah, les Akan seraient venus du Nord, de la Boucle du Niger, et seraient originaires de l'empire du Ghana (VIII-XI è siècles). Les bouleversements climatiques qui ont lieu dans cette région ont provoqué plusieurs courants migratoires dont celui des Akan qui sont descendus au sud. Parlant des Baoulé, il affirme que ceux-ci venus du Nord, se seraient installés dans un premier temps dans le « V baoulé » et c'est à la recherche de terres fertiles qu'ils sont allés au Ghana (actuel). A la suite de querelles intestines, certains sont revenus avec la Reine Pokou. On peut donc dire, à la lumière de la thèse du professeur Niangoran-Bouah, que la migration baoulé du XVIII è siècle constitue un retour vers la terre des ancêtres.

L'histoire du peuple baoulé est marquée, depuis des siècles, par des mouvements migratoires de flux et de reflux. De tous ces mouvements, on peut également retenir une constante : le retour vers la terre des ancêtres. Abla Pokou l'a initié et les nouvelles générations l'ont amplifié. En revenant au village pendant les fêtes de Pâques, chaque Baoulé se situe dans une dynamique déjà très ancienne. Il s'agit de revenir à ses origines et à ses racines pour survivre,

pour exister, pour garder ses repères avec sa culture et son passé. Il s'agit aussi de bâtir pour le présent et le futur.

La problématique de la survie est aujourd'hui d'autant plus cruciale que depuis le 19 septembre 2002, le peuple baoulé subit les affres de la guerre et de l'humiliation. La barbarie et la folie meurtrière des hommes ont semé la désolation dans les familles et dans les cœurs. Face à l'épreuve, la Reine Pokou doit être le symbole de son rassemblement, de son unité. Son esprit protecteur saura sans doute préserver son peuple de la destruction et lui permettre de vaincre les nouvelles adversités. Elle doit à nouveau, comme elle a su le faire dans le passé, lui ouvrir les chemins de la liberté et de la dignité.

La femme constitue le socle de la société baoulé. Elle jouit des mêmes privilèges que l'homme. Bien que souvent effacée en public au profit de ce dernier, elle n'en demeure pas moins incontournable dans les prises de décisions et l'orientation générale des affaires de la communauté. L'histoire, à travers les reines Abla Pokou et Akwa Boni, a montré la capacité organisationnelle et de gestion de la femme. Une capacité que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la vie quotidienne où son esprit de créativité, d'initiative et son sens de l'intérêt général ne sont plus à démontrer. Par leurs aptitudes et leurs qualités de leader ou de pionnières dans beaucoup de domaines, on peut dire que les nouvelles générations de femmes baoulé sont de véritables héritières de la Reine Abla Pokou.

KOUAME N'Guessan
Institut d'Ethno-Sociologie
Université d'Abidjan-Cocody
Côte d'Ivoire